

Renseignements supplémentaires qui ont fait l'objet d'une discussion pendant la séance d'information technique sur la modernisation de l'Office, tenue le 29 novembre 2016 par le comité d'examen

Rôles dans la prise de décision en vertu de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*

Type de demande	Référence à la <i>Loi</i>	Décision ou recommandation	Agrément du gouverneur en conseil
Installations pipelinières de plus de 40 km	art. 52	Recommandation	Oui
Installations pipelinières de 40 km ou moins	art. 58	Décision	Non
Lignes de transport d'électricité - Permis	art. 58.16	Décision	Non
Lignes de transport d'électricité - Certificat	art. 58.16	Recommandation	Oui
Demandes visant des droits et tarifs	Partie IV	Décision	Non
Licence d'exportation	Partie VI	Recommandation	Oui